

Service Prévention et Action Sociale

Pour tout renseignement, contacter le Centre de la Relation Clients :

- Tél. 01 44 90 20 20
- Via votre espace sécurisé accessible sur notre site internet www.crpcen.fr

**AIDE 2026
ACCOMPAGNEMENT ET AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DE VIE****COCHER LA CASE CORRESPONDANTE**

- Actif
- Pensionné

À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 31 MARS 2026**Renseignements sur l'affilié (obligatoire)**N° de sécurité sociale N° d'allocataire CAF Madame MonsieurNom et prénom (en capitales) Adresse N° Voie Code postal Ville Téléphone (obligatoire) / / / / Portable / / / / Courriel (en capitales) @ Nombre d'années dans le Notariat Fonction occupée Situation actuelle En activité Au chômage En invalidité À la retraite Pensionnée mère de famille**Situation familiale** Célibataire Marié(e)/Pacsé(e)/Concubin(e) depuis le / / Divorcé(e)/Séparé(e) depuis le / / Veuf(ve) depuis le / / Nombre de personnes vivant au foyer (assuré + conjoint ou personne vivant maritalement + enfants à charge) : **Identité du conjoint(e) ou du partenaire**Nom et prénom (en capitales) Date de naissance / / Profession **Renseignements sur le demandeur (si le demandeur est une autre personne que l'affilié)** Madame MonsieurNom et prénom (en capitales) Adresse ou coordonnées de l'organisme N° Voie Code postal Ville Téléphone (obligatoire) / / / / Portable / / / / Lien avec l'assuré **Motif de la demande**

- Loisirs et vacances
- Séjour - répit
- Soutien psychologique auprès de professionnels
- Frais de scolarité et de soutien scolaire
- Garde d'enfant(s)
- Accueil temporaire de jour ou de nuit ou suppléance de l'aîné à domicile

Enfant(s) à la charge du demandeur

| Nom - Prénom | Date de naissance |
|--------------|-------------------|
| | □□/□□/□□□□ |
| | □□/□□/□□□□ |
| | □□/□□/□□□□ |

Ressources de l'année 2024

PLAFOND DE RESSOURCES

| Composition de la famille | Personne seule | Ménage | Foyer + 1 enfant | Foyer + 2 enfants | Foyer + 3 enfants | Famille monoparentale + de 3 enfants | Couple 4 enfants et + |
|---------------------------|----------------|----------|------------------|-------------------|-------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Plafond à ne pas dépasser | 24 094 € | 30 115 € | 42 535 € | 48 612 € | 54 689 € | 60 770 € | 66 841 € |

Sont pris en considération tous les revenus perçus par la famille (y compris ceux des enfants exerçant une activité professionnelle) avant déductions et abattements.

| | Montants annuels | Réservé au service action sanitaire et sociale (NE PAS REMPLIR) |
|--|------------------|---|
| Salaires et gratifications, pensions, allocation chômage (Pôle emploi), indemnités journalières de l'assuré | | |
| Salaires et gratifications, pensions, allocation chômage (Pôle emploi), indemnités journalières du conjoint(e) ou de la personne vivant maritalement (s'il s'agit d'un forfait, veuillez préciser) | | |

Aides et compléments de ressources même non-imposables (montants annuels)

| | | |
|---|--|--|
| Prestations familiales | | |
| Pensions alimentaires | | |
| RSA | | |
| Revenus fonciers nets | | |
| Revenus mobiliers déclarés | | |
| Autres revenus même non-imposables (enfants, autres membres de la famille). Préciser : _____ | | |
| TOTAL | | |

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

JUSTIFICATIFS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT (cocher les cases attestant la transmission)

ATTENTION : tout dossier incomplet sera rejeté.

- Imprimé de demande dûment complété et signé.
- Copie intégrale de l'avis d'imposition (ou de non-imposition) 2025 sur les revenus 2024 de l'ensemble des personnes composant le foyer (l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu ne peut pas faire office d'avis d'imposition si vous êtes imposable). **Sont pris en compte les revenus avant abattement.**
- Copie du versement de toutes les prestations familiales (CAF, MSA...) attribuées au cours des 12 derniers mois glissants. Si vous n'avez pas perçu de prestations sur la dernière année : cocher cette case et préciser la période _____
Exemple : envoi de votre demande en février → pièces à fournir de février 2025 à janvier 2026
- En cas de changement de situation (divorce, rupture du PACS, séparation, veuvage, chômage ou départ du domicile familial) intervenu entre 2024 et 2026, joindre les justificatifs énoncés en page 2 de la notice d'information.
- L'ensemble des factures nominatives justifiant l'utilisation de l'aide conformément à son objet et à hauteur des sommes versées devront être transmises **avant le 30 novembre 2026. Un contrôle sera effectué et sera susceptible de donner lieu à récupération des trop-perçus si l'utilisation de la prestation ne correspond pas à l'usage défini dans la notice d'information.**
- Je certifie la présence de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'instruction de ma demande.**

Je certifie que toutes les déclarations figurant sur cette demande sont sincères et véritables.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, 441-6 et 441-7 du Code Pénal).

Fait à _____

Le

□□ / □□ / □□□□

Signature



Pour en savoir plus sur le traitement de vos données et vos droits, voir le tableau ci-dessous.

| | |
|--|--|
| Responsable de traitement | La CRPCEN représentée par son directeur, monsieur Olivier MANIETTE |
| Coordonnées du DPO | CRPCEN – à l'attention du DPO – 5 bis rue de Madrid – 75395 PARIS CEDEX 08 |
| Objet du traitement de données | <ul style="list-style-type: none">■ Finalité(s) : Le présent traitement a pour finalité la mise en œuvre des prestations extralégales à la CRPCEN■ Base juridique : Décret n° 90-1215 du 20 décembre 1990 et décret n° 2015-3952 du 3 avril 2015 |
| Personnes concernées | Affiliés CRPCEN |
| Destinataires des données | Agents habilités de la Caisse |
| Durée de conservation des données | 18 mois |
| Existence d'une prise de décision automatisée | NON |
| Sécurité | Politique des systèmes d'information de la CRPCEN – Référentiel général de sécurité créé par l'ordonnance du 8 décembre 2005 |
| Vos droits sur les données vous concernant | <ul style="list-style-type: none">■ Vous disposez pour ces traitements d'un droit :<ul style="list-style-type: none">- d'accès ;- de rectification ;- et d'opposition sur vos données.Ils s'exercent auprès du directeur de la CRPCEN, par courrier à l'adresse suivante : CRPCEN – à l'attention du DPO – 5 bis rue de Madrid – 75395 PARIS CEDEX 08■ Réclamation auprès de la CNIL en cas d'insatisfaction suite à la réponse de la Caisse à adresser à : CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 |